

COMMISSION DE SUIVI
« Particules en Suspension »

Objectifs :

- Assurer la conformité des mesures (PM_{10} et $PM_{2,5}$) effectuées sur le territoire national vis à vis des exigences actuelles & futures de la directive de 2008
- Assurer la veille technique et anticiper (à court terme et si possible à moyen terme) les évolutions réglementaires & normatives et les besoins émergeant des domaines de la recherche et de la santé concernant les particules en suspension dans l'air ambiant
- Améliorer la connaissance des propriétés physico-chimiques des particules atmosphériques et la prévision des phénomènes de pollution particulaire

Projet

➤ **Date début :** 2005

➤ **Durée envisagée :** pérenne

➤ **Contexte :**

• Réglementation :

- Directive 2008/50/CE concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe,
- Révision des Directives (envisagée en 2013)
- Arrêté du 21 octobre 2010 relatif aux modalités de surveillance de la qualité de l'air et à l'information du public

• Normalisation :

- NF EN 12341 (Janvier 1999) « Qualité de l'air - Détermination de la fraction PM_{10} de matière particulaire en suspension - Méthode de référence et procédure d'essai in situ pour démontrer l'équivalence à la référence de méthodes de mesurage »
- NF EN 14907 (Mars 2006) « Qualité de l'air ambiant - Méthode normalisée de mesurage gravimétrique pour la détermination de la fraction massique $PM_{2,5}$ de matière particulaire en suspension »

Ces 2 normes sont en cours de révision en un seul texte (échéance : fin 2012 - début 2013)

- CEN/TS 16450 « Air ambiant – systèmes de mesure automatiques en continu de la concentration de matière particulaire en suspension (PM_{10} ; $PM_{2,5}$)

Ce texte est en cours de validation finale (échéance : fin 2012) et évoluera vers une norme (échéance envisagée: fin 2013).

➤ **Demandeur :** MEDDE - AASQA - LCSQA

➤ **Nombre minimum de réunions prévues en 2012 :** 2

➤ **Définition de l'équipe :** animateur(s) & secrétaire(s): François Mathé – Olivier Favez (LCSQA - EMD / INERIS)

Membres : MEDDE, LCSQA, Air Lorraine, AIRAQ, Air C.O.M., Air Normand, Airparif, Air LR, Air PACA, Atmo Auvergne, Atmo NPdC, Air Rhône-Alpes, ASPA, ORAMIP, Airbreizh, Atmos'air Bourgogne, AirBreizh, Atmo PC, Lig'Air, Atmo Picardie, Qualitair Corse, Madinainair, Gwad'Air

➤ **Déroulement prévu des travaux :**

- Echanges entre les membres de la CS sur les difficultés techniques de mise en œuvre des appareils, les évolutions techniques associées....
- Suivre les évolutions normatives et réglementaires.
- Présenter en séance les résultats des travaux du LCSQA et des AASQA (tant métrologiques que liées à la modélisation) pouvant donner lieu à des recommandations
- Faire des propositions des sujets d'ordre stratégique à traiter par la Commission Stratégie.

➤ Organisation des travaux :

- Transmission de l'ordre du jour : 15 jours avant la réunion par mail et en le déposant sur la page de la CS sur le site du LCSQA (envoi d'un mail au préalable aux membres de la CS pour échanger sur les éventuels sujets d'actualité à traiter).
- Transmission d'un projet de Compte Rendu par mail et en le déposant sur la page de la CS sur le site du LCSQA avec toutes les présentations faites en séance.
- Prise en compte des remarques.
- Diffusion du Compte Rendu validé à l'ensemble des membres de la CS par mail et en le déposant sur la page de la CS sur le site du LCSQA.

date de dernière réunion : 23/05/2012

date de prochaine réunion : 30/11/2012

Produit de sortie : *Guide de recommandations nationales, notes à destination de la Commission Stratégie ou à destination du MEDDE pour validation ou prise de décision...*

Projet

➤ Axes de travail :

La Commission « Particules en Suspension » a pour mission de fixer les objectifs (à court et moyen terme) de la surveillance des particules en suspension en France

❶ vis à vis de la réglementation nationale et européenne en vigueur :

- Dimensionnement du réseau de mesures fixes et choix des techniques de mesure associées
- Suivi de l'IEM
- Gestion des acquis du passé (ex : maintien des « sites de référence »)
- Utilisation accrue de la modélisation (quels outils ? Pour quel usage (ex: prévision) ? pour quelle qualité de résultat ?) avec proposition d'axes d'amélioration
- Valorisation du savoir-faire français au niveau national et européen permettant d'argumenter lors de la phase d'élaboration des textes réglementaires futurs

❷ Par rapport aux besoins d'amélioration des connaissances sur les particules :

- En fonction des besoins des travaux de modélisation et de mise en œuvre de méthodologies de quantification de la contribution des sources de polluants particulaires, quels paramètres physico-chimiques (fraction(s) granulométrique(s) ? nombre ? composition chimique ?...) à surveiller
- En fonction du paramètre recherché, quelle(s) mesure(s) à mettre en œuvre, tant sur le plan stratégique (ex : mise en place d'un réseau de référence national) que technique (méthode automatique ? semi-automatique ? manuelle ?...)

❸ Par rapport aux besoins (exprimés par les experts de la santé) relatifs à la connaissance de l'exposition des personnes et aux impacts sanitaires :

- Selon les paramètres jugés pertinents, quelle réponse le Dispositif National peut apporter (cf. ❷)?

➤ Propositions actuelles en suspens :

Dans la mesure où les missions de la CS « Particules en suspension » sont étendues, les propositions suivantes visent à soulager sa charge de travail en s'appuyant sur d'autres pôles de compétence :

- appui du GT spécifique « Caractérisation Chimique des Particules » (activation prévue fin 2012, feuille de route jointe) en lien avec le point ❷,
- la Commission de Suivi « Mesures automatiques » (activation prévue fin 2012, feuille de route jointe) traitera le volet « métrologique récurrent » relatif aux analyseurs automatiques de PM (calcul d'incertitude, validation technique d'appareillages (homologation / suivi d'équivalence)).